

## Les Processus de militarisation dans l'espace sahélo-saharien et la crise malienne : Quels enseignements ?

Deuxième séance du cycle de conférences sur l'espace sahélo-saharien (Mardi 11 décembre 2012)

### COMPTE-RENDU

#### PREMIÈRE PARTIE :

*Quel bilan peut-on tirer de l'intervention de l'Union européenne, de la France et des Etats-Unis dans la région ; les politiques et orientations passées ont-elles été efficaces au regard des évolutions actuelles ; quelles recommandations à l'égard de la stratégie des acteurs dans la région.*

**Jean-Didier Vermenot :** La conférence se tient alors que la veille au soir, le 10 décembre 2012, Cheikh Modibo Diarra, Premier ministre, est contraint à la démission par le capitaine Sanogo. Il convient donc d'ouvrir à l'occasion de cette séance un débat en toute sérénité sur la situation, qui puisse contribuer au dialogue entre l'ensemble des forces au Mali pour répondre aux nombreuses préoccupations posées, notamment humanitaires et apporter des solutions politiques.

Le MNLA a fait sécession par la force des armes en alliance avec des groupes terroristes armés, djihadistes sur un territoire de plus de 800000 km<sup>2</sup>, ce qui constitue un épisode inédit pour le Mali depuis son indépendance. Le conflit en Libye a ouvert des boîtes de pandore. Plusieurs acteurs sont en présence au nord Mali :

- Le MNLA dont le bras armé est très faible, mais dont le passé militaire est significatif. Il a reçu des soutiens de la part de la France et de la Belgique.
- AQMI, mouvement issu du GSPC, possède actuellement 600 soldats, avec pour objectif de faire du Mali un espace de non droit sauf pour la mise en place de la charia et la circulation ordonnée de la drogue.
- Ansar Eddine dont les motivations sont similaires à AQMI mais qui est plus ouvert à la négociation. Il ne réclame pas que la charia s'applique au sud Mali.

Les touaregs représentent 1,5 millions de personnes au Mali. Bien que certains touaregs (MNLA) revendiquent l'indépendance de l'Azawad, la majorité ne se reconnaît pas dans ce discours. Parmi les origines de la crise et des revendications touaregs indépendantistes, on note l'échec d'une décentralisation qui n'a pas fonctionné au nord. La position de l'Algérie et de la Mauritanie concernant l'indépendance de l'Azawad n'est pas favorable car ils craignent une déstabilisation qui se propagerait à leur territoire.

Le Sahel est un grand champ de ressources minières (pétrole, gaz, uranium et or), notamment dans le bassin de Taoudéni. Le Mali pourrait également être le passage d'un oléoduc qui relierait Nigéria et Méditerranée. Le Mali avait autorisé l'exploration de ses sols par les occidentaux et la Chine dans l'optique d'en exploiter les ressources si bien qu'aujourd'hui les multinationales en tirent le bénéfice. Par ailleurs, le Sahel représente un enjeu stratégique pour l'UE du point de vue du contrôle migratoire.

Ces dernières semaines des dispositions ont été prises pour la libération du nord :

- Résolution du Conseil de Sécurité adoptant le principe d'une intervention. Cependant, une incertitude forte demeure concernant la capacité de la CEDEAO à chasser les terroristes.
- La MISMA (Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine) est créée pour venir en appui aux forces maliennes.
- Le 10 décembre, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'UE accepte une opération de formation des militaires maliens ainsi qu'une aide logistique.
- L'embargo sur les armes est levé. Elles peuvent être acheminées des ports d'Afrique de l'ouest au Mali.

Les principaux défis résident dans la gestion des frontières auxquelles il faut adapter des formes de coopération génératrice de revenus et de paix ; la combinaison des approches sécuritaires, militaire et politique.

**Kissima Gakou :** Sur la situation politique malienne, le point d'achoppement demeure l'organisation d'une conférence nationale souveraine qui devrait inclure toutes les forces vives du Mali dans une démarche fortement inclusive et se prémunir d'être un forum gouvernemental. Or le premier ministre Diarra avait nommé à la tête de son organisation, son chef de cabinet. Il avait par ailleurs un agenda personnel dans le cadre de la transition, était mis en cause pour son copinage politique, le favoritisme dont il a fait preuve dans la construction des équipes gouvernementales, et sa tendance à vouloir capter l'ensemble des pouvoirs. Il s'était affranchi de toute autorité, en premier lieu de celle du président de la transition D. Traoré, et négociait avec les acteurs de la communauté internationale une intervention étrangère au nord Mali.

L'accord-cadre du 6 avril 2012 avait pour mission d'aider à sortir le plus rapidement possible de la crise politique. L'arrangement politico-juridique avec la CEDEAO avait permis de trouver un compromis que l'on peut critiquer, mais qui ouvrait une issue. A. Sanogo est président du CNRDE, un organe de sécurité prévu par l'accord-cadre. C'est un acteur de la transition et de la réforme des forces de sécurité. Il continue à influencer largement la sphère institutionnelle, qui continue de dysfonctionner créant une situation anormale au Mali.

**Bérangère Rouppert :** La stratégie de l'UE sur le Sahel n'est pas récente. Elle a déjà été théorisée une première fois début 2011 avant d'être repoussée à septembre 2011. Cette approche se veut globale, dépassant l'aide bilatérale, en attaquant en même temps les problèmes de sécurité et de pauvreté qu'elle reconnaît imbriqués. Cette stratégie a 4 champs d'action : « i) développement, bonne gouvernance et résolution des conflits internes ; ii) action politique et diplomatique ; iii) sécurité et État de droit et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation. » Ce dernier volet est une action de lutte psychologique pour lutter contre la diffusion de l'idéologie djihadiste. Par son action, l'UE devait coordonner l'intervention du service européen de l'action extérieure, la commission, les missions de PSDC, avec les activités régionales, comme le forum du CEMOC qu'elle soutient, et le forum global de lutte contre le terrorisme.

Après 18 mois d'existence, le bilan montre que l'UE a agit dans l'urgence. L'idée initiale était de développer une approche régionale, une mission PSDC Sahel pour des actions de formations des forces armées, des exercices communs, du partage d'information. Mais au final, l'UE se trouve réduite à mener des politiques nationales. L'UE n'a pour l'instant qu'une mission en place au Niger qui devrait être opérationnelle en décembre 2012 seulement.

Une mission EUTM Mali s'y ajoute désormais pour conduire de la formation et de l'entraînement des forces armées. Cependant, il n'y a pas de vraie coordination entre les missions. La mission en Mauritanie, dont les autorités attendent les résultats de celle au Niger, demeure un vœu pieu. L'approche régionale n'existe donc pas vraiment. L'UE aurait pourtant les outils nécessaires : document de stratégie pays, liste de veille, programme Göteborg etc. Mais l'approche globale de l'UE manque de communication entre services et terrain et surtout manque de compétences sur les questions sécuritaires (manque de mémoire institutionnelle, pas de suivi pays, développement des outils pendant les crises et non en amont).

Exemple de la difficulté qu'éprouve l'UE à fournir des solutions concrètes : un an plus tôt, un workshop a été organisé en Mauritanie pour trouver des moyens d'éviter la radicalisation. 5 mois après ce colloque, le SEAE était toujours en train de réfléchir à un follow-up approprié et des actions concrètes. Le SEAE a ensuite organisé un nouveau workshop pour mettre en place des actions de développement. Cela démontre que le SEAE n'a pas réussi à mettre en œuvres les actions sécuritaires qui étaient pourtant requises. Un élément qui explique ce blocage est le manque de volonté de mettre les moyens à disposition et une réticence à utiliser l'argent du FED pour financer des activités de sécurité. L'OCDE reconnaît pourtant que certains fonds de développement peuvent être dédiés à des questions sécuritaires pour, par exemple, priver le terrorisme de soutien populaire.

L'UE manque également de réflexion sur le problème de la récurrence des conflits. En Lybie, on avait tous les signaux possibles pour savoir qu'il y aurait un impact régional. Les flux de réfugiés, combattants et armes

auraient du être prévus. On aurait donc pu mettre en place une mission de surveillance des frontières pour éviter ces trafics. Dans le cadre du Mali, il faut dès maintenant penser à l'après crise. Cette sortie de crise implique notamment de considérer l'empreinte idéologique que l'islamisme aura laissé au sien des populations (à ce sujet, il serait utile de mettre en place un cadre de dialogue avec les Etats porteurs du wahhabisme (Qatar et Arabie Saoudite), les nouvelles allégeances claniques qui se seront établies dans la région (ce qui concerne AQMI) et les conséquences du massacre d'Aguelhok qui continue de nourrir au sein de l'armée un désir de vengeance. Enfin, les élections sont une étape clef de la phase post conflit et un important travail doit être entrepris en amont pour reconstruire une communauté nationale.

**Antonin Tisseron :** Le TSCTP (*Trans Sahara Counterterrorism Partnership*) américain est l'exemple d'une véritable approche régionale : fourniture d'équipement, programme contre la radicalisation etc. C'est le principal programme US de partenariat transsaharien contre le terrorisme. Les Américains ont la conviction qu'une approche intégrée est la plus à même de répondre aux défis du Sahel. Par ailleurs, le TSCTP répond à la volonté du président Bush d'avoir une présence US réduite sur place afin d'éviter un scénario à la Somalienne (illustrée par le film *La Chute du faucon noir*). C'est une vraie approche régionale regroupant l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, le Burkina, la Mauritanie permettant d'articuler actions secrètes, aide bilatérale, travail inter agences avec l'Usaid, destiné à former des compagnies de sécurité. Il est sous commandement de l'Africom et mène des actions pour améliorer les capacités des forces locales et renforcer l'interopérabilité. Il permet l'organisation d'exercices conjoints.

4 reproches peuvent être adressés au TSCTP : 1) pas de stratégie intégrée des organismes comme l'Usaid. 2) désaccord entre personnels. 3) Manque de continuité dans les fonds consacrés. 4) manque d'outils pour mesurer qualitativement les résultats. Certaines évaluations disponibles montrent dans les domaines culturels les limites des programmes menés en raison du manque de coordination des programmes, et une surreprésentation des actions militaires dans l'utilisation des financements (3/4). Ces dernières années, un rééquilibrage s'opère aux bénéfices des moyens civils.

Les recommandations du bureau Afrique de l'Usaid soulignent notamment que :

- Les populations ont des attentes fortes en matière de développement et d'emploi alors que les Etats-Unis sont plus préoccupés par l'émergence de leaders pour la résolution des crises.
- Le département d'Etat et la Défense sont quasiment au même niveau d'où des difficultés pour imposer des choix.
- Il manque des outils de mesure
- Les attentes des populations locales doivent être davantage prises en compte.

Les carences actuelles ne relèveraient pas des capacités des Etats-Unis mais plus de leurs capacités limitées à peser sur les acteurs locaux et de leurs modalités. Actuellement, les USA ont adopté une position assez intransigeante vis à vis de la population malienne concernant la tenue des élections. Par ailleurs, ils ne sont pas spécialement en faveur d'une intervention armée.

**Jacques Fath :** La position française a considérablement évolué concernant la gestion de la crise malienne. Elle est initialement en faveur d'une intervention militaire. Le 3/10, Jean-Yves Le Drian affirme : « Il y a urgence à agir ». La France pourrait intervenir d'ici quelques semaines. Le dispositif aérien français dans la région est renforcé, les forces spéciales sont présentes dans toute la région. Les Africains en restent les principaux acteurs mais la France pousse pour une intervention. Cependant, le 24/10, M. Le Drian corrige le tir et déclare que pour l'instant on est dans la phase diplomatique, l'intervention militaire n'est pas la priorité. Tout le monde se rend compte qu'on n'est pas prêt à s'engager dans une guerre. Par ailleurs l'Algérie, déjà opposée à l'intervention militaire en Lybie, ne veut pas de nouvelle guerre dans son voisinage.

L'effondrement du Mali en mars 2012 a accentué la fragilité malienne et en a fait un Etat déliquéscent face à une déstructuration de sa société. On assiste à un cumul des dérives criminelles. Le Mali manque de fonds et valorise mal ses ressources naturelles (or, uranium, phosphate, etc.). Alors que jusque dans les années 90, l'Etat avait en charge son extraction, l'or est passé sous contrôle des investisseurs étrangers grâce à un code minier qui leur est favorable, notamment sur le plan fiscal. Les grandes entreprises occidentales et sud-

africaine en tirent profit. Cette question des ressources naturelles explique aussi pourquoi la France a un intérêt stratégique au Mali : la France cherche à exploiter ses ressources en uranium. Elle est déjà présente dans la région au Niger (2<sup>ème</sup> producteur mondial d'uranium) par l'intermédiaire d'Areva et souhaite renforcer sa position.

Concernant l'utilisation de fonds d'aide au développement pour des questions de sécurité, la question s'était déjà posée au moment de l'intervention en Irak mais les pays nordiques s'y étaient opposés par peur qu'ils ne servent à financer des opérations militaires en Irak.

### **Questions/réponses :**

Dans le cadre de l'intervention EUTM Mali, la France fournit le plus gros contingent. Elle sera donc la nation cadre de l'opération. De manière générale, la France sera la colonne vertébrale d'une opération d'un point de vue logistique et politique. Par ailleurs, depuis 2008 la France pousse avec l'Espagne à une stratégie UE sur le Sahel.

L'armée malienne a besoin d'aide d'une autre nature que l'aide financière car elle est traversée par des maux profonds, en partie liés au massacre d'Aguelhok. Parmi les exemples d'anxiété au sein de l'armée, on note que même avec des lunettes de visée nocturne, l'armée ne sort plus la nuit. Une mission basique de livraison d'eau en Mauritanie n'a pas pu être menée à terme par l'armée malienne.

Le fonctionnement traditionnel des populations entretient une forte hiérarchie. Si la décentralisation la remet en cause, alors il y a résistance. Le vote est souvent instrumentalisé par les grandes familles et les dominants, tout comme les postes créés par l'administration et les financements, et ce dans une totale impunité.

La résolution du conflit devra se prémunir des échecs des accords passés, surtout au niveau de la réinsertion et de la promotion des chefs touaregs.

Problème liée à la mise en place d'une opération militaire :

- La mission EUTM Mali vise à mettre en place 4 bataillons mais par la suite il faudra également se préoccuper de la manière avec laquelle la chaîne de commandement se répercute aux échelons inférieurs : brigades, etc.
- La question de l'encadrement n'est pas non plus réglée. L'UE doit faire pression pour que les cadres clefs de l'armée soit des officiers compétents.

Opinions sur une solution militaire :

- la guerre n'est pas la solution à cause de toutes les déstructurations qu'elle induit. Il faut apprendre des exemples passés. Pour résoudre la crise politique actuelle, il faut davantage de créativité politique.
- Le discours officiel qui consiste à dire que la France est juste là pour la logistique mais que l'effort militaire reposera principalement CEDEAO est erroné. Seuls les occidentaux possèdent l'aviation et les services spéciaux nécessaires pour ce genre d'opération.
- La position de la France maintient une relation néocoloniale de la France sur ses anciennes colonies. Le remise en cause de la françafrique impose de déconstruire ses structures économiques.
- Il y a besoin d'un nouvel ordre international avec de nouveaux critères et de refonder la politique au développement.

\*

\* \*

**DEUXIÈME PARTIE : L'architecture africaine de paix et de sécurité est-elle en capacité de gérer les conflits au Sahel ? Comment évoluer vers des armées nationales républicaines articulées à un pouvoir politique légitime ?**

**Daniel Cirera** note que la crise malienne est à la confluence d'une situation nationale impliquant des questions de politique intérieure, et régionale ; elle nourrit des réflexions et des analyses justifiant des choix qui ont nécessairement des présupposés politiques. La question de l'action et du choix à faire pour la France est contradictoire puisqu'elle se veut contre toute intervention directe alors qu'elle est impliquée de façon décisive. La paix et la sécurité sont des enjeux lourds pour les progressistes opposés à la guerre, appelés à apporter des réponses aux enjeux militaires et des forces armées. Enfin le débat réside également dans la controverse entre légalité et légitimité.

**Oumar Keita** : Le 11/12, le Premier ministre malien a été contraint de démissionner. Une concertation nationale devait s'organiser au Mali. C'est la mauvaise gouvernance qui avait amené le coup d'Etat militaire. L'action du Premier ministre et les multiples contradictions entre les dirigeants ont alimenté la fragilisation du pays. Il a été nommé suite à l'accord-cadre, il n'a donc pas été élu. Son départ devrait mettre fin au bicéphalisme au Mali. Le Premier ministre utilisait les moyens d'Etat à des fins partisans. Les exemples de ces écarts donnés sont :

- La modification unilatérale d'un décret présidentiel juste avant sa signature.
- La nomination de son secrétaire général de parti comme ministre.

Il existe une ligne de fracture sur la politique à mener au Mali entre les modérés (USA, Algérie, ONU) et les radicaux (France).

A propos du massacre d'Aguelhok, les militaires décimés par le MNLA montre également le manque de préparation et le manque de personnel dans l'armée. A ce moment, l'armée malienne était à 10% de sa capacité opérationnelle.

Lors de l'opération militaire prévue pour l'année 2013, l'armée malienne doit être en première ligne, appuyée par la CEDEAO et soutenue logistiquement par les occidentaux. Des dérives sont à craindre si l'armée rencontre des soldats du MNLA.

La guerre n'a jamais donné de résultats positifs ; de plus, elle entérinerait la démarcation entre le sud et le nord et risquerait d'institutionnaliser les intégristes. Sur la sphère religieuse, on observe la cohabitation d'un islam populaire et d'un islam d'accommodement à une tendance extrémiste qu'incarnerait le haut conseil islamique qui a pesé lourdement sur le code de la famille et le droit des femmes. Les groupes présents actuellement dans la région de Gao y sont depuis 15 ans, il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau.

Concernant les négociations en cours qui ont débuté le 4/12 dernier et qui réunissent Ansar Dine et le MNLA à l'initiative du président burkinabé et médiateur pour la CEDEAO Blaise Compaoré, est-il normale que le Burkina ou l'Algérie négocient à la place du Mali ? Faut-il négocier avec Ansar Dine alors que ce groupe est le faux nez d'Aqmi et du Mujao dans la région ?

Jusqu'à la démission du premier ministre, on observait une grande divergence entre D. Traoré et C. M. Diarra hostile à la négociation. Ce qui semble très problématique est que les ethnies noires sont favorables à la guerre ce qui semble indiquer une fracture communautaire au sein de la société malienne.

La chaîne de commandement de la CEDEAO et la logistique sont encore très floues. La CEDEAO peine à fournir ses soldats (Nigéria). La négociation et la guerre ne sont pas antinomiques. Au contraire, la menace de l'intervention permet d'exercer une pression qui fait reculer les groupes armés sur leur revendication (Ansar Dine et la charia).

Le MNLA est dans une position hors-jeu et essaie de revenir sur le champ. La branche armée du MNLA n'existe pas. La branche politique basée à l'extérieur développe une stratégie de communication. Il ne pèse donc plus rien. Accorder l'autodétermination est impensable. La décentralisation n'a pas eu les mêmes

succès au nord qu'au sud. Un haut responsable touareg de l'équipe d'ATT est directement mis en cause dans une affaire de détournement d'argent public.

Concernant l'organisation des élections comme une nécessité pour la phase post conflit, elle pose néanmoins le débat entre légalité et légitimité. Il serait important que la feuille de route de la transition comporte une proposition de loi de non éligibilité des acteurs de la transition. Au Nord, il n'y a que 10% des votants. Le reste se trouve au Sud. Cet élément est à prendre en compte.

La présidence d'ATT démontre que le consensus n'a pas servi les intérêts du Mali. Il n'est pas synonyme d'humanisme. L'accord-cadre est le fruit de cette culture du compromis qui n'a pas permis d'avancer. Enfin, les accords qui devront être signés ne devront pas reproduire ceux d'Alger qui ont abouti à une démilitarisation du nord, et assurer l'abandon de tous les trafics.

**Kissima Gakou :** Le régime était à deux mois de la fin du mandat quand le coup d'Etat intervient. Etait-ce une crise de gouvernance, sécuritaire ou les deux à la fois ? L'élément déclencheur fut la mutinerie de soldats mécontents des défaites sur le terrain.

L'accord-cadre contenait des conflits en germes dont les premiers sont apparus dans les organes qu'il a mis en place. A. Sanogo est président du comité militaire prévu dans l'accord-cadre. Officiellement il n'a que cette fonction. Mais en réalité, il a conservé la possibilité de nommer ses hommes dans le gouvernement. Sanogo avait intérêt à ce que des élections s'organisent au plus vite, peut-être pour revenir dans la politique. Mais le Premier ministre s'est accaparé le pouvoir et s'est ainsi mis à dos le capitaine Sanogo, qu'il avait pourtant lui-même nommé, ce qui pourrait expliquer son arrestation. Le fait d'arrêter le Premier ministre et de lui faire prononcer lui-même sa démission devrait permettre d'accélérer les choses pour deux raisons : les acteurs de la transition actuelle sont tous conscients que la transition est temporaire et le président en a lui-même fixé le terme ; il faut un président élu avant le 22 septembre prochain.

Concernant l'Architecture africaine de paix et de sécurité, elle est en déphasage avec les réalités nationales. Ce concept lourdement financé par le FED n'a pas donné les résultats attendus. Du point de vue de la militarisation, l'Afrique est à un tournant géostratégique majeur. Dans les années 70-80, les interventions militaires bénéficiaient d'une certaine compréhension. Depuis les années 90, on dénombre 19 conflits majeurs dont un seul est de nature interétatique, contrairement à ce qu'avait prévu l'APSA de l'UA.

Aujourd'hui, au Mali, il faut s'interroger sur le repli de l'armée malienne qui n'a pas combattu.

La concertation nationale avait pour vocation d'élaborer la feuille de route et des organes de la transition pour générer une légitimité minimale. A la place, on trouve un carrefour de nœuds dans lequel s'est engouffré le pouvoir militaire.

**Aly Sanou :** L'APSA comprend un certain nombre de mécanismes apparentés à une approche globale (2002 : protocole relatif à sa création). L'organe central a été le conseil de paix et de sécurité. Cette architecture n'est pas opérationnelle à cause d'un manque de synergies. Les différents organes sont isolés les uns des autres. La gestion des crises ivoirienne, malienne etc. en est la preuve.

La CEDEAO peine à apporter des solutions aux risques sécuritaires dans la région. Un système d'alerte précoce existe mais tout le monde est sceptique sur sa capacité à résoudre les crises détectées. La CEDEAO n'est pas capable de donner une réponse entièrement africaine à la crise au Mali. Le mécanisme est pourtant africain dans sa composition et sa conception. Il faut donc augmenter la capacité des Etats-membres à prévenir les conflits etc.

Les Etats membres :

- Ils n'échappent pas à la crise économique et voient leurs moyens diminuer.
- Les armées de ces pays sont dépendantes des puissances étrangères qui les organisent : elles les dotent en équipement, les cadres militaires sont formés dans les pays occidentaux etc. La plupart de ces armées ont des capacités opérationnelles et organisationnelles très limitées. Elles ont du personnel mal formé sur les questions des droits de l'Homme et de démocratie.

- Ce ne sont pas des armées républicaines parce que la stabilité politique du pays est fondée sur l'armée et non les institutions politiques. Les armées nationales doivent donc évoluer vers des armées républicaines. Pour cela, il faut un Etat capable de penser le développement économique et social.
- Pour sortir de la crise, la construction étatique doit primer et non l'aide extérieure : les organisations régionales africaines ne fonctionnent pas sur ressources propres et sont donc tributaires des intérêts stratégiques des bailleurs.
- Les Etats doivent se concentrer sur le développement de la démocratie, la définition des politiques, des institutions et du rôle de l'armée. La société civile doit y être pleinement associée. Il faut des Etats démocratiques qui apportent des solutions aux préoccupations des populations, c'est la meilleure prévention des conflits.

**Amandine Gnanguênon :** La mise en place MISMA a été difficile car elle s'intègre dans la logique des Nations unies. D'après le Chapitre 8 : les Nations Unies peuvent transférer leur rôle de paix et de sécurité à des organismes régionaux. C'est pour cela que la CEDEAO peut aujourd'hui gérer les conflits en Afrique.

La particularité de l'Afrique est d'avoir plusieurs niveaux d'intégration : le niveau continental avec l'Union Africaine puis régional avec la CEDEAO. L'UA était essentiellement politique. Il faut maintenant recréer une cohérence et subordonner les CER (communautés économiques régionales) à l'UA. Au premier abord, on peut penser qu'il existe une certaine hiérarchie entre l'UA et les CER. En effet, c'est l'UA qui donne son feu vert pour l'intervention d'une force régionale. Cependant, l'UA ne peut développer et déployer aucune force sans l'accord des CER dont la hiérarchie s'en trouve en réalité renversée. Les CER ont acquis davantage de pouvoir avec leur capacité nouvelle à intervenir en dehors de leur région.

On est actuellement dans une logique de régionalisation des questions de paix et de sécurité parce les problématiques sont des problématiques de sécurité transnationale.

3 tendances sont observables :

- Implications des organisations régionales
- Faire appel à des Etats forts dans leur région (Nigéria)
- Avoir des contingents de maintien de la paix.

Ces 3 logiques ont été créées suite au traumatisme du Rwanda et de la Somalie. On veut transférer la responsabilité aux acteurs africains.

Les CER répondaient avant tout à des logiques économiques. Mais on se rend compte que c'est impossible parce les Etats indépendants ne veulent pas laisser leur souveraineté au CER.

Au niveau sécurité, il existe 14 CER en Afrique avec pour objectif leur rationalisation en faisant correspondre une région à un ensemble. Mais c'est difficile car les espaces régionaux ne sont pas clairement définis. Seule la CEDEAO a réussi à s'imposer comme acteur de paix et sécurité au Sahel.

La complexité de la situation au Mali est liée à un enchevêtrement de facteurs de sécurité (trafics, migrations, pauvreté, environnement). Les négociations qui ont lieu en ce moment sont un moyen de gagner du temps et surtout d'en laisser aux acteurs le temps pour mettre en place leur jeu politique. Cela peut donc être à double tranchant, perpétuer des rapports de forces, permettre à des acteurs d'instrumentaliser le désordre et être une opportunité pour eux de se positionner, alors qu'en temps normal ils n'auraient pas cette possibilité. Les conflits s'enchevêtrent également au niveau des espaces, du temps court et du temps long. Des logiques d'alliances entre groupes armés qui deviennent acteurs politiques et économiques s'engagent dans des logiques de prédation des ressources. L'intervention militaire ne résoudra pas le problème malien. Il ne faut pas rechercher une solution politique par ce biais.

Les élections au Mali sont cruciales mais elles ne sont pas une fin en soi : que se passera-t-il après les élections ? L'usage de la force est-elle source de légitimité ? L'usage de la violence redevient un moyen de changement politique et questionne le rapport entre le pouvoir militaire et politique. Ici le pouvoir militaire n'est pas subordonné au politique comme en Europe, il joue un rôle à la place du politique. On ne peut donc pas appliquer les mêmes schémas d'analyse et de réponse. Ce qui est en question est la légitimité de

l'autorité étatique fondée sur sa capacité à répondre aux besoins des populations : qui la confère aujourd'hui au Mali ? La légitimité écrite, internationale ou celle des élections ? Aujourd'hui les solutions proposées s'appuient sur une légitimité internationale alors qu'il s'agit de problématiques de légitimité locale. Le problème essentiel est l'Etat mais l'Etat est aussi parti de la solution. Le traitement de la question somalienne est révélateur à ce sujet.

Dans les années 90, quand la CEDEAO a demandé de l'aide pour le Libéria personne n'est intervenu donc elle a du se débrouiller. Par conséquent, il est nécessaire que les conflits soient gérés par les CER. Ce sera aussi pour eux l'occasion de s'améliorer dans la gestion des crises de sécurité. Par ailleurs, les CER sont les seuls à disposer de la légitimité nécessaire (que n'auront jamais les acteurs internationaux) et les seuls à réellement pouvoir répondre aux problématiques locales. Il est primordial de repenser les limites d'un système international stato centré. L'APSA cherche à appliquer des solutions africaines aux problèmes africains. Ce la ne signifie pas rejeter toute aide extérieure. Mais les acteurs africains doivent avoir la capacité de contrôler l'intervention des acteurs internationaux sur leur territoire, de leur permettre de construire un dialogue sans donner l'impression qu'ils poursuivent des logiques d'ingérence. A cet égard, le Mali doit constituer une phase de transition. La sécurité doit également avoir pour objectif l'entretien d'un Etat qui assure le fonctionnement de ses institutions et non d'un régime. Il ne faut pas faire primer la légalité sur la légitimité car sinon la légalité n'a pas de sens (cf. RDC).

Les relations entre pays africains et communauté internationale doivent être vues dans la complémentarité. Sur le plan financier, pourquoi les Etats africains les plus riches n'investissent pas suffisamment dans leurs institutions ? 5 pays africains seulement les financent ce qui est un indicateur du niveau d'appropriation politique du projet d'intégration.

La prévention qui coûte peu donne pourtant beaucoup de résultats, mais n'est pas visible, notamment politiquement. Le recours à la force révèle toute la rivalité qui se joue entre légitimité et légalité : si une légitimité ne peut le justifier, la légalité n'a aucun sens. Les Nations unies n'ont aucune légitimité pour les populations.

Il faut être attentif aux formes d'intégration par le bas. Les populations réagissent parfois par la violence et la criminalité. Plutôt que de parler de crise, il faut parler de guerre (Pierre Hassner), car il s'agit de guerre par procuration et d'affrontements par mouvements de rebellions interposés.

L'UE doit favoriser le partenariat interafricain.

### **Questions/réponses :**

Quel est le rôle de Mahmoud Dicko, président du haut conseil islamique ? Il aurait passé un accord avec C. M. Diarra pour la création du ministère du culte en échange d'un soutien populaire à la veille de la constitution de son gouvernement.

La planification de l'intervention militaire est incomplète car elle a été pensée comme une intervention infraétatique alors que le conflit a de grandes chances de se transformer en conflit régional, notamment si les groupes armés se replient en Algérie, dont nombre de leurs membres est issus. Par ailleurs, il sera difficile d'identifier les groupes armés à cibler car ces derniers sont en place depuis 15 ans maintenant, des mariages ont eu lieu et des enfants sont nés entre les différentes alliances, ce qui contribue à brouiller les pistes et les frontières entre les différents groupes.

Problème de la réforme des armées africaines : quelle place pour l'intégration des femmes dans l'armée malienne ?

Le but de l'intervention au Mali est-il de créer un nouveau foyer de déstabilisation selon la stratégie américaine du grand échiquier ?

Pour pouvoir construire des capacités sécuritaires nationales, est-ce qu'il ne faudrait pas en amont que les Etats se réapproprient leurs ressources (surtout naturelles) et les moyens de les exploiter ?



Quelle légitimité pour le médiateur Blaise Compaoré ? Il est coupable d'avoir installé au gouvernement des hommes qui lui étaient favorables. De plus, le Burkina est accusé d'avoir transmis des armes au MUJAO. Enfin, Blaise Compaoré plaide pour une intervention militaire alors qu'il est médiateur ce qui n'est pas une position cohérente avec sa fonction. Par ailleurs, sur le plan intérieur, il est en grande difficulté.

Lors du retour au Mali depuis la Libye des touaregs armés du MNLA, une délégation de 4 ministres a été envoyée par ATT pour les accueillir, leur proposer la négociation et de l'argent. Mais les combattants étaient déterminés à mettre en œuvre leur projet sécessionniste.

Les revendications des touaregs sur l'Azawad, territoire de transhumance en tamasheq, sont une construction politique qui n'a pas de fondement. Les Songhois sont 65% de la population. Il y a également les Maures. Historiquement, les Touaregs voulaient être rattachés au département français du Sahara et avaient lancé une pétition à ce sujet. De plus, les Touaregs ont toujours considérés les noirs comme des peuples inférieurs et ne veulent pas y être rattachés (O. Keita).

Quels sont les critères politiques et de sécurité ? On ne peut soutenir une intervention militaire par principe, mais quelle solution politique envisager et sur quels critères ? Il faut partir des réalités.

Dans la résolution des conflits, on peut trouver d'autres points d'entrée que l'Etat, une organisation politique ou économique, par exemple. Le Somaliland est une entité que la communauté internationale n'a jamais voulu reconnaître. Le Sud-Soudan peut être une entité économique intéressante. On pourrait évoluer vers des organisations régionales locales, car les acteurs reconfigurent leurs espaces indépendamment de l'Etat à d'autres niveaux. Il faut du cas par cas, penser la convertibilité du politique à l'économique et saisir les logiques de conflictualité. Ce discours n'est pas audible pour les Nations unies. Pourtant, des accords peuvent être conclus avec d'autres types d'acteurs que les Etats (A. Gnanguènon).

